

Municipalité de Sainte-Luce

**Reprise de la session du conseil municipal du 7 juin 2004
ajournée au 21 juin 2004 à 20 heures 30 minutes conformément
aux dispositions du code municipal de la province de Québec.**

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire
Guy Caron, conseiller
Gilles Gagnon, conseiller
Gaston Beauchesne, conseiller
Martine Plante, conseillère
France St-Laurent, conseillère

Est absent:

Paul-Eugène Gagnon, conseiller

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Période de questions**
- A. Administration générale**
 1. Pierre Laplante
 2. Ville de Mont-Joli
 3. Jérôme Minville
 4. Archives / documents à détruire
- B. Sécurité publique**
- C. Transport**
 1. Rue Dionne / dos d'âne
- D. Hygiène du milieu**
 1. Avis motion / programme d'infrastructures Canada-Québec
- E. Urbanisme**
- F. Loisir et culture**
 1. Moniteur de la Promenade
 2. Subvention municipale / OTJ et Corporation des Loisirs de Luceville
- G. Édifice et machinerie**
- H. Divers**

191-2004

Ordre du jour

Proposé par: Martine Plante

Appuyé par: Guy caron

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

Période de questions

Pierre Laplante / reporté

192-2004

Ville de Mont-Joli

Proposé par: Gaston Beauchesne

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 44\$ à la Ville de Mont-Joli, représentant le manque à gagner pour l'année 2003 pour le Transport adapté "La roue de Vie".

Adopté

193-2004

Jérôme Minville

Considérant qu' une demande d'augmentation de salaire a été déposé lors de la préparation du budget 2004 par Jérôme Minville, concierge;

Considérant que lors de son engagement, le conseil municipal a demandé à Monsieur Minville, en autre, un permis de conduire classe "3"; (résolution 415-2003)

Considérant qu' après dépôt d'un certificat médical, il est recommandé de retarder les examens requis pour l'obtention de ce permis;

Considérant que le conseil municipal trouve légitime la demande de Monsieur Minville, et ce suite à l'évaluation de sa tâche;

Par conséquent il est proposé par Guy Caron appuyé par Martine Plante et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de Monsieur Minville et ce rétroactive au 1^{er} janvier 2004, selon les conditions salariales au dossier 3-21.

Adopté

194-2004

Archives / documents à détruire

Proposé par: Gaston Beauchesne

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la destruction de documents archivés, qui selon le calendrier de conservation sont prévus.

- reçus de taxes 1997 et 1998
- journal des achats
- journal des revenus
- compensation de taxes
- budget – brouillon
- lecture des compteurs d'eau
- T4 et relevés 1
- cartes de poinçon + feuilles de temps
- location de salle – contrats
- correspondance diverses
- carnet de dépôt + relevés bancaires + chèques
- copies de résolutions
- arrérages de taxes 1997-1996
- ordre du jour – brouillon

Adopté

195-2004

Rue Dionne / dos d'âne

Proposé par: Martine Plante

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de faire l'installation de dos d'âne, et ce, à titre expérimental, sur la rue Dionne, afin de ralentir la vitesse et protéger la vie des enfants.

Adopté

196-2004

Avis de motion

Avis de motion est dûment donné par le conseiller Guy Caron qu'à une prochaine session un règlement d'emprunt concernant la distribution d'eau potable des rues St-Louis, St-Laurent et St-Philippe du secteur Luceville soit adopté.

Adopté

197-2004

Moniteur de la Promenade

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche d'un moniteur de la Promenade, débutant le 20 juin, pour une période de 8 semaines, 35 heures et ce selon le salaire mentionné à son dossier. (3-17)

Adopté

198-2004

Subvention municipale /OTJ et corporation des Loisirs de Luceville

Proposé par: Gaston Beauchesne

Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de verser les subventions de 1 000\$ à l'OTJ de Sainte-Luce et 1 000\$ à la Corporation des Loisirs de Luceville, et ce, tel que prévu au budget 2004.

Adopté

Période de questions

199-2004

Levée d'assemblée

Proposé par Gaston Beauchesne et résolu à l'unanimité qu'à 21 heures la session soit levée.

Adopté

Gaston Gaudreault, maire

Gaétan Ross, directeur général et
secrétaire-trésorier